

Lons-le-Saunier, le **19 NOV. 2012**

## Compte rendu de réunion du comité de rivière

Réunion d'installation du comité de rivière

Ain amont

**le lundi 15 octobre 2012**

Organisme	Représentant	Présent	Excusé
Conseil Général du Jura	Christophe PERNY (Président)	X	
Conseil Général du Jura	Serge OUTREY (CG du canton de Nozeroy)	X	
Conseil Général du Jura	Gérard BAILLY (CG du canton de Clairvaux les Lacs)	X	
Conseil Général du Jura	Dominique CHALUMEAUX (CG du canton de Conliège)	X	
Conseil Général du Jura	Clément PERNOT (CG du canton de Champagnole)		
Conseil Général du Jura	Gilbert BLONDEAU (CG du canton des Planches en Montagne)	X	
Conseil Général du Jura	Esio PERATI (CG du canton de St Laurent en Grandvaux)	X	
Conseil Général du Jura	Jean BURDEYRON (CG du canton de Moirans en Montagne)	X	
Conseil Général du Jura	Michel BALLAND (CG du canton d'Orgelet)	X	
Conseil Régional de Franche-Comté	Brigitte MONNET (Conseillère Régionale)	X	
Parc Naturel Régional du haut-Jura	Jean-Paul GRUET-MASSON (Vice-Président)		X
Communauté de Communes du Pays des Lacs	Hervé REVOL (Délégué à la CC du Pays des Lacs)	X	
Communauté de Communes du Pays des Lacs			
Communauté de Communes Champagnole Porte du Haut-Jura			
Communauté de Communes Champagnole Porte du Haut-Jura			
Communauté de Communes du Plateau de Nozeroy			
Communauté de Communes du Plateau de Nozeroy			
Communauté de Communes des Hauts du Doubs			

Communauté de Communes de la Grandvallière			X
Communauté de Communes de la Grandvallière			X
Communauté de Communes Jura Sud	Michel BLASER (Délégué à la CC Jura Sud)	X	
Communauté de Communes du Premier Plateau			
Communauté de Communes de la Région d'Orgelet			
Association des Maires du Jura	Jean-Gabriel NAST		X
Syndicat Mixte du canton de Morez			
Syndicat d'assainissement de la Vallée du Drouvenant	Claude CHAMOUTON (Président)	X	
Syndicat des Eaux de Bief du Fourg -Petit Villard			
Syndicat Mixte de la Source de la Papeterie			
Syndicat des Eaux de Monnet la Ville et Bourg			
Syndicat des Eaux du centre est du Jura	Gilbert TISSOT (Président)		X
Syndicat des Eaux du Grandvaux			
Syndicat des Eaux du Lac d'Ilay	Roger MONNIER (Président)	X	
Syndicat des Eaux du Petit Lac de Clairvaux	Marcel GUERIN (Président)	X	
Syndicat des Eaux de l'Heute de la Roche	Marc MORAND (Vice-Président)	X	
Commission locale de l'eau du SAGE de la basse vallée de l'Ain	Jacques CAGNAC (Président)	X	

Collège des Usagers :

Organisme	Représentant	Présent	Excusé
Chambre Départementale d'Agriculture du Jura	Matthieu PERRAUDIN	X	
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Jura			X
Chambre de Commerce et d'Industrie	Daniel LEPRE (responsable environnement et Transmission)	X	
Fédération des Coopératives Laitières du Jura	HUGON Rémy		X
Fédération du Jura pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Daniel VIONNET (Président)	X	
Fédération Départementale des Chasseurs du Jura	Christian LAGALICE (Président)	X	
Centre Régional de la Propriété Forestière de Franche-Comté			
Jura Nature Environnement	Vincent DAMS	X	
EDF	Thomas BONTE (chargé de mission eau, environnement et développement)	X	
Fédération Electricité Autonome Française			
Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Franche-Comté	Sylvain MONCORGE	X	
Comité Départemental du Tourisme du Jura			
Comité Départemental du Canoë Kayak			
Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de la Bresse du Jura	Bruno GUICHARD (Président)	X	
Association des Amis de la Rivière d'Ain	Florent TISSOT	X	

Collège État et Établissements Publics :

Organisme	Représentant	Présent	Excusé
Préfecture du Jura	Francis VUIBERT (Préfet)	X	
Préfet de Région Franche-Comté			
Préfet coordonnateur du bassin Rhône Méditerranée			
Agence de l'Eau	Laurent TESSIER (délégué Régional)	X	
Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection des Populations			X
Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté	Fabien PONCHON		X
Direction Départementale des Territoires	Gérard PERRIN (Directeur)	X	
Agence Régionale de Santé de Franche-Comté			
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie			
ONF – agence du Jura			
ONEMA – délégation Bourgogne Franche-Comté	Emmanuel VILQUIN / Jean Louis GAROT	X	
ONCFS			

Autres présents :

Organisme	Représentant
Conseil Général du Jura	Bertrand SPECQ (Directeur Général des Services)
Conseil Général du Jura	Jean-Louis VASSALLUCCI (Directeur du Développement Economique et de l'Environnement)
Conseil Général du Jura	Claire RENAUD (chargée de projet haute vallée de l'Ain)
Conseil Général du Jura	Audrey PICAUD
Direction Départementale des Territoires	Frédéric CHEVALLIER (responsable Pôle Eau)
Syndicat de la basse vallée de l'Ain	Céline THICOIPE
AERMC	Alexandre BELLON

**Ordre du jour de la réunion :**

- 1) Objectifs du contrat de rivière ;
- 2) Procédure d'élaboration et d'agrément du contrat ;
- 3) Élection du Président du comité de rivière ;
- 4) Présentation du dossier sommaire de candidature ;
- 5) Proposition de fonctionnement du comité de rivière ;
- 6) Planning prévisionnel de travail.

## **1/ Objectifs du contrat de rivière :**

▣ Monsieur le Préfet introduit la réunion d'installation du comité de rivière Ain amont en rappelant toute la légitimité de la mise en place de cette démarche de gestion globale et concertée de l'eau sur ce secteur considéré comme prioritaire dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2010-2015 (S.D.A.G.E). Il rappelle également ce qu'est un contrat de rivière.

Définition d'un contrat de rivière.

Sur la base d'un état des lieux, le contrat de rivière définit des objectifs et un programme d'actions en faveur de la réhabilitation des milieux aquatiques et de la qualité de l'eau, en adéquation avec les objectifs du S.D.A.G.E Rhône Méditerranée, du Grenelle de l'Environnement et de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE).

Le contrat de rivière est un programme d'actions volontaire et concerté sur cinq ans avec un engagement financier contractuel. Le contrat est signé entre les partenaires concernés : Préfet de département, financeurs et collectivités locales.

▣ Alexandre BELLON, représentant de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, reprend les objectifs et intérêts d'un contrat de rivière et retrace également les différents contrats de rivières mis en place dans le Jura.

Il indique notamment les intérêts d'un contrat de rivière au regard des aides spécifiques que l'Agence de l'Eau peut accorder dans ce cadre (voir le document de présentation annexé).

Les différents contrats de rivières (CR) du Jura :

CR Bienne (achevé en 2000) ;

CR Loue (achevé en 2011, en cours de bilan)

CR Orain (en cours d'exécution) ;

CR Ognon (2<sup>nd</sup> CR en cours d'élaboration) ;

CR Seille (2<sup>nd</sup> CR en cours d'exécution) ;

CR Suran (2<sup>nd</sup> CR en cours d'élaboration) ;

CR Vallée du Doubs et territoires associés (en phase d'émergence) ;

CR Ain amont (1<sup>er</sup> en cours d'élaboration).

CR val de Saône en cours d'élaboration

▣ Monsieur le Préfet en profite pour souligner l'importance du partenariat entre l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le Département du Jura.

## **2/ Procédure d'élaboration et d'agrément du contrat :**

▣ Monsieur le Directeur Départemental des Territoires du Jura reprend les phases d'élaboration du contrat de rivière d'ores et déjà réalisées sur le bassin versant de l'Ain amont :

rédaction du Dossier Sommaire de Candidature (DSC) par la structure porteuse actuelle : le Conseil Général du Jura ;

agrément du DSC par le comité de bassin Rhône Méditerranée le lundi 2 juillet 2012.

Il souligne l'importance et le temps consacré aux différentes phases de la procédure pour arriver jusqu'à la phase de mise en oeuvre du contrat de rivière.

▣ Frédéric CHEVALLIER, représentant de la Direction Départemental des Territoires du Jura en charge du Pôle eau, développe ces différentes étapes d'élaboration d'un contrat de rivière en précisant que le contrat de rivière est un outil adapté pour engager des actions sur le territoire de l'Ain amont. D'autre part, il souligne l'intérêt d'engager des actions conformes au Programme de Mesures du SDAGE avant la signature du contrat. **(Voir le document de présentation annexé).**

Procédures d'élaboration d'un CR :

Phase d'émergence et choix de la procédure ;

Phase de candidature / élaboration du DSC ;

Phase d'agrément du DSC par le comité de bassin ;

Phase d'élaboration du projet / constitution du comité de rivière / choix de la structure porteuse du CR / animation du CR ;

Signature du CR ;

Mise en oeuvre et suivi.

### **3/ Election du Président du comité de rivière :**

▣ Monsieur le Président du Conseil Général du Jura rappelle la mobilisation des élus du Jura depuis plusieurs années pour l'élaboration de ce contrat de rivière, et souligne les liens entretenus avec les élus du Département de l'Ain pour la mise en place d'une gestion globale et concertée de l'eau sur la vallée de l'Ain.

▣ Monsieur le Préfet du Jura indique que seuls les membres du collège des collectivités territoriales et groupements peuvent être candidats au poste de président du comité de rivière.

Rôle du Président :

Le Président aura pour rôle de conduire la procédure d'élaboration du CR, de présider les comités de rivière et de représenter le comité de rivière.

▣ Monsieur le Président du Conseil Général du Jura prend la parole pour annoncer officiellement la candidature de Monsieur Michel BALLAND en tant que Président du comité de rivière Ain amont.

Il propose également de mettre en place un bureau en proposant les candidatures de trois Vice-Présidents : Gilbert BLONDEAU, Serge OUTREY et Gérard BAILLY.

Il exprime également sa volonté de voir intégrer au bureau du comité de rivière le Conseiller Général du canton de Saint Laurent en Grandvaux (pour assurer une bonne représentation du territoire de l'Ain amont), l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la Direction Départementale des Territoires et le Conseil Régional Franche-Comté en tant que membres associés.

Le but est d'allier, au travers de la composition du bureau, compétence, technicité et proximité sur l'ensemble géographique de ce territoire.

▣ Monsieur Jean BURDEYRON, Conseiller Général du canton de Moirans-en-Montagne et Président de la Communauté de Communes Jura Sud, approuve les propositions du Président du Conseil Général.

▣ N'ayant pas d'autre candidature, Monsieur le Préfet du Jura propose de passer au vote auprès du collège des collectivités territoriales et groupements :

contre : 0 vote ;

abstention : 0 vote.

**Michel BALLAND est élu à l'unanimité Président du comité de rivière Ain amont.**

**Gilbert BLONDEAU, Serge OUTREY et Gérard BAILLY sont désignés**

Vice-Présidents du comité de rivière Ain amont.

▣ Monsieur le Président du comité de rivière Ain amont remercie l'ensemble des membres pour son élection et précise les différents enjeux relatifs à la mise en œuvre du contrat de rivière Ain amont dont l'objectif est d'une part l'atteinte du bon état des masses d'eau d'ici 2015 (conformément aux objectifs de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau) et d'autre part de répondre aux attentes locales.

Les enjeux majeurs du CR :

l'alimentation en eau potable (maîtrise de la qualité de l'eau et de la quantité) ;

le tourisme (valorisation du territoire) ;

la biodiversité (préservation des espèces et de leurs habitats).

### **4/ Présentation du Dossier Sommaire de Candidature :**

▣ Claire RENAUD, en charge de l'animation du contrat de rivière Ain amont, poursuit en présentant le Dossier Sommaire de Candidature (DSC) approuvé par le comité d'agrément du bassin Rhône Méditerranée Corse le 02 juillet 2012.

Le DSC comporte :

une présentation du diagnostic du bassin versant de l'Ain amont ;

les enjeux et objectifs du futur CR ;

les études préalables à réaliser pour la rédaction des fiches actions du contrat définitif.

(Voir le document de présentation annexé)

▣ Claire RENAUD précise que pour les études préalables, le contenu des cahiers des charges sera présenté de manière plus détaillée lors des commissions thématiques.

## **5/ Proposition et fonctionnement du comité de rivière :**

▣ Monsieur le Président du comité de rivière Ain amont rappelle que le Conseil Général du Jura assure le portage actuel du contrat de rivière Ain amont.

Rôle de la structure porteuse :

assurer la maîtrise d'ouvrage et le financement des études complémentaires ;

assurer le secrétariat technique et administratif du comité de rivière ;

assurer la coordination, l'animation et la communication du CR.

Il poursuit par la présentation des trois commissions de travail à mettre en place dans le but de l'élaboration du contrat de rivière définitif.

Les commissions :

1/ Gestion quantitative et qualitative de l'eau (maîtrise de la pollution, suivi de la qualité de l'eau, alimentation en eau potable...);

2/ Préservation, restauration des milieux aquatiques et du patrimoine naturel (amélioration du fonctionnement des cours d'eau, lacs, zones humides et préservation des espèces...);

3/ Valorisation du territoire, tourisme, communication et gouvernance (développer des outils de communication, gouvernance et portage définitif du contrat, ...).

Il est proposé aux membres du comité de rivière que les Vice-Présidents prennent en charge une commission thématique, de la manière suivante :

Monsieur Gilbert BLONDEAU soit chargé de la commission « Gestion quantitative et qualitative de l'eau » ;

Monsieur Serge OUTREY soit chargé de la commission « Préservation, restauration des milieux aquatiques et du patrimoine naturel » ;

Monsieur Gérard BAILLY soit chargé de la commission « Valorisation du territoire, communication et gouvernance ».

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres du comité de rivière.

Les membres présents lors de cette première réunion du comité de rivière sont invités à s'inscrire **volontairement** dans les différentes commissions (cf tableaux ci dessous).

### **COMMISSION 1 :**

« Gestion quantitative et qualitative de l'eau » VP en charge de la commission : Gilbert BLONDEAU	
Collège des élus	Syndicat des Eaux de l'Heute la Roche Syndicat des Eaux du Lac d'Ilay Syndicat des Eaux du Petit Lac de Clairvaux Syndicat d'Assainissement de la Vallée du Drouvenant
Collège des usagers	Chambre d'Agriculture du Jura Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection Milieu Aquatique du Jura EDF Unité de Production Est Jura Nature Environnement
Collège Etat et établissements publics	Direction Départementale des Territoires Agence de l'Eau RMC ONEMA

### **COMMISSION 2 :**

« Préservation, restauration des milieux aquatiques et du patrimoine naturel » VP en charge de la commission : Serge OUTREY	
Collège des élus	Conseiller Général du canton de Conliège
Collège des usagers	Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Franche-Comté Fédération Départementale des Chasseurs du Jura Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Jura Union Régionale des CPIE de Franche-Comté

	EDF Unité de Production Est Jura Nature Environnement
Collège Etat et établissements publics	Direction Départementale des Territoires Agence de l'Eau RMC ONEMA

**COMMISSION 3 :**

« Valorisation du territoire, tourisme, communication et gouvernance » VP en charge de la commission : Gérard BAILLY	
Collège des élus	Communauté de Communes du Pays des Lacs
Collège des usagers	Fédération Départementale des Chasseurs du Jura Union Régionale des CPIE de Franche-Comté EDF Unité de Production Est Association des Amis de la Rivière d'Ain
Collège Etat et établissements publics	Direction Départementale des Territoires ONEMA

(Cette composition des commissions n'est pas définitive et pourra évoluer en fonction des différents retours et inscriptions à venir)

Il est ensuite demandé à Monsieur le Président du comité de rivière de préciser quels seront les représentants du Conseil Régional, de la Direction Départementale des Territoires et de l'Agence de l'Eau au sein du bureau du comité de rivière.

Les représentants des membres du bureau :

Conseil Régional de Franche-Comté : Madame Brigitte MONNET ;  
Direction Départementale des Territoires : Monsieur Frédéric Chevallier ou Madame Iona BOUVIER  
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse : Monsieur Alexandre BELLON ;  
Conseiller Général du canton de Saint Laurent en Grandvaux : Monsieur Esio PERATI.

Ainsi, le bureau du comité de rivière sera composé de 6 membres issus du collège des collectivités territoriales (dont le Président et les 3 Vice-Présidents) et 2 membres issus du collège de l'Etat et Etablissements Publics associés, soit 8 membres au total.

Monsieur le Président du comité de rivière précise également que le bureau pourra être élargi par la suite, si le besoin s'en fait sentir.

Mise en place d'un règlement intérieur :

Claire RENAUD précise qu'un règlement intérieur peut également être mis en place pour clarifier le rôle de chacune des instances et avoir un document permettant de synthétiser le fonctionnement du comité de rivière.

Monsieur Laurent TESSIER propose de transmettre des exemples de règlement intérieur qui pourront inspirer la rédaction de celui du comité de rivière Ain amont.

Monsieur le Président du comité de rivière propose que le secrétariat technique travaille sur un projet de règlement intérieur qui fera l'objet d'une présentation et d'une validation lors du 2<sup>ème</sup> comité de rivière.

**6/ Planning prévisionnel de travail :** (voir le document de présentation annexé).

Monsieur Gilbert BLONDEAU, Vice-Président du Comité de rivière, propose que soit fixée une date butoir pour la désignation des membres du comité de rivière.

Compte-tenu des prochaines réunions envisagées en novembre pour une première réunion de bureau et en décembre les premières réunions des commissions thématiques, il est décidé d'envoyer un courrier de rappel en demandant aux différentes structures de désigner leurs membres avant le 01 décembre 2012.

▣ Monsieur Gérard BAILLY, Vice-Président du comité de rivière, propose que les structures précisent également dans quelle commission leurs membres souhaitent siéger. Ainsi, il est décidé que les membres du comité de rivière auront jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2012 pour transmettre au secrétariat technique du contrat de rivière leurs inscriptions dans les différentes commissions.

▣ Monsieur Laurent TESSIER, Délégué Régional de l'Agence de l'Eau, précise que les études fondamentales préalables à l'élaboration du contrat de rivière prêtes à être lancées, sont à mettre en œuvre rapidement au regard du remaniement des aides de l'Agence de l'Eau prévu dans le 10<sup>ème</sup> Programme.

□ Monsieur Michel BALLAND, Président du comité de rivière Ain amont, conclut cette réunion d'installation du comité de rivière en précisant qu'il veillera à mettre en place un programme d'actions hiérarchisé pour l'atteinte du bon état écologique des eaux et pour répondre également aux attentes des acteurs locaux.

□ Monsieur le Préfet du Jura clôture alors la réunion.

Le Président du comité de rivière Ain Amont,  
Conseiller Général,



Michel BALLAND

Le Préfet,



**Francis VUIBERT**